

BTM FLEURISTE NUMERO 23911
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
CMA FRANCE

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°1 : Participer à la communication et à la commercialisation de l'offre d'une entreprise florale			
A1.1 - Création de pièces fleuristiques en vue de leur commercialisation <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du marché et de la clientèle - Proposition de créations florales originales et innovantes permettant la différenciation de l'entreprise de ses concurrents 	C1.1 – Proposer au chef d'entreprise des créations florales originales et innovantes en analysant le marché, la clientèle potentielle, en introduisant des accessoires, des matériaux et des contenants nouveaux à la gamme habituelle de la boutique/enseigne et en mesurant le succès de ces introductions afin de différencier l'entreprise de ses concurrents.	Cas pratique : À partir d'une étude de cas, exposant la situation commerciale, la concurrence et le marché d'une entreprise, le candidat analyser la situation commerciale de l'entreprise et formule une stratégie commerciale et de communication réaliste en étudiant la faisabilité d'un projet,	<u>Le cas pratique propose des solutions pertinentes et adaptées au sujet :</u> L'analyse du marché prend en compte la clientèle visée (habitude de consommation, revenus, âge ...).

BTM Fleuriste NUMERO DOSSIER 23921 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Proposition au dirigeant d'accessoires, de matériaux et des contenants innovants la gamme habituelle de la boutique - Etude du succès des introductions et compte-rendu au chef d'entreprise 		<p>d'un lancement de produit, d'une manifestation portes ouvertes et ses conséquences sur l'entreprise.</p>	<p>Les besoins ou envies de la clientèle sont identifiés.</p> <p>L'analyse du marché permet de déduire un diagnostic permettant une stratégie de produits ou d'une gamme de produits à vendre.</p> <p>Les produits existants sur le marché sont identifiés.</p> <p>Les principaux concurrents sont identifiés (taille de l'entreprise, produits, implantation géographique ...).</p> <p>La production proposée tient compte du marché, de l'environnement et de la clientèle.</p> <p>L'impact de l'innovation sur la gamme de réalisations fleuristiques et l'image de marque de l'entreprise sont prises en compte et mesurées.</p>
<p>A1.2 - Proposition de mise en place d'outils de commercialisation et de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception d'un book des réalisations à l'usage du personnel et à destination des clients 	<p>C1.2 – Concevoir des outils de commercialisation et de communication en réalisant un book à l'usage du personnel, en créant des outils de fidélisation ou un packaging en rapport avec la réalisation et l'image de marque de l'entreprise afin de soumettre ces propositions à son chef d'entreprise.</p>	<p>Langue vivante professionnelle : A partir d'un texte à caractère professionnel court tiré au sort, d'ordre économique ou en lien avec son activité de fleuriste. Le candidat montre sa capacité à</p>	<p><u>Qualité de la présentation en langue étrangère :</u></p> <p>Qualité et clarté des outils d'aide à la vente proposés.</p> <p>Pertinence, qualité et adéquation des outils de commercialisation et de communication proposés.</p>

BTM Fleuriste NUMERO DOSSIER 23921 - RNCP
CMA FRANCE
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Proposition et création d'outils de fidélisation (ex : carte de fidélité, promotion : 5 roses achetées = une offerte) - Conception, référencement et utilisation d'un packaging en rapport avec la réalisation et l'image de marque de l'entreprise 		<p>communiquer dans la langue étrangère choisie sur son métier, les matériels et techniques professionnelles, son projet professionnel et des outils de communication / commercialisation à mettre en œuvre.</p>	<p>Possède une gamme assez étendue de langue pour gérer/résoudre/présenter la tâche/problématique professionnelle.</p> <p>Le vocabulaire professionnel de base en dans la langue étrangère est acquis.</p> <p>Réagi de façon appropriée à la situation professionnelle.</p> <p>Les éventuelles questions sont gérées avec aisance et spontanéité.</p>
<p>A1.3 – Participation à des salons/événements et développement d'un réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création et référencement d'une base de données pour lancer des invitations à des salons, manifestations, portes ouvertes, formulation d'offres commerciales à des dates d'anniversaire ... - Organisation de manifestations événementielles en français ou en anglais (journées portes ouvertes, ateliers de fabrication de pièces florales ouverts aux particuliers, participation à des salons, à des forums) 	<p>C1.3 – Développer un réseau de professionnels et de potentiels clients en participant à des salons/événements en créant une base de données pour lancer des invitations, en organisant les manifestations événementielles afin d'étendre la visibilité de l'entreprise.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Le candidat au cours de sa formation (ou de son apprentissage en entreprise) est amené à participer et à rencontrer des professionnels lors de salons.</p> <p>Langue vivante professionnelle : A partir d'un texte à caractère professionnel court tiré au sort, d'ordre économique ou en lien avec son activité de fleuriste. Le candidat montre sa capacité à communiquer dans la langue étrangère choisie sur son</p>	<p><u>Lors des travaux en centre et/ou en entreprise :</u></p> <p>Le candidat développe un carnet d'adresses de professionnels.</p> <p>Le candidat a été à la rencontre d'artisans lors de sa participation à des salons.</p> <p>Des échanges sont réalisés avec des professionnels lors des divers travaux pratiques.</p> <p>Des outils de veille professionnelle sont mis en place et utilisés.</p>

BTM Fleuriste NUMERO DOSSIER 23921 - RNCP
CMA FRANCE
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

		métier, les matériels et techniques professionnelles, son projet professionnel et des outils de communication / commercialisation à mettre en œuvre.	<p><u>Qualité de la compréhension en langue étrangère :</u></p> <p>Le sens des phrases et/ou discours est compris.</p> <p>Les conversations prolongées et discussions techniques sont comprises.</p>
--	--	--	---

Pour obtenir la certification BTM Fleuriste (niveau 4) le candidat doit acquérir l'ensemble des 5 blocs de compétences et les modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc de compétence (**Etude technologique, Pratique professionnelle, Langue vivante professionnelle, Etude Graphique, Résolution de problèmes, Etude de prix, Mises en situation professionnelles** en centre de formation/entreprise).

Le candidat doit également valider les évaluations transverses suivantes :

- **Mémoire** Le candidat est évalué lors de la partie écrite sur la clarté de l'objectif poursuivi, la pertinence de la méthode choisie, sa capacité à synthétiser clairement une information, la pertinence de l'analyse réalisée, la lisibilité et qualité de la présentation. Lors de la soutenance orale il est évalué sur la clarté de sa présentation (exposé), sa capacité à répondre aux questions du jury concernant le sujet de son mémoire.
- **Etude de cas** : Le candidat est évalué à l'écrit sur la stratégie de développement, la gestion, l'animation d'équipe et la commercialisation.
- **Tableau d'appréciation des compétences (TAC 1 et 2)** : noté par le maître d'apprentissage en concertation avec le formateur, il évalue la maîtrise des compétences professionnelles visées par la certification en milieu professionnel.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°2 : Analyser la demande de la clientèle sur une prestation florale en établissant un devis adapté			
A2.1 – Réalisation de l'étude préalable à la fabrication d'assemblages floraux <ul style="list-style-type: none"> - Analyse et interprétation de la demande du client (données orales/écrites/graphiques/documentaires) ou d'un projet soumis - Recherche d'informations iconographiques et techniques nécessaires à la réalisation de la demande 	C2.1 – Analyser la demande d'un client ou du projet soumis par le chef d'entreprise en identifiant et en recherchant les informations iconographiques et techniques nécessaires à la réalisation de la demande afin d'interpréter son besoin.	Etude graphique : Le candidat conçoit et représente sous forme graphique un projet de réalisation fleuristique traduisant la demande d'un client. Il a à sa disposition tout le matériel nécessaire à l'exécution du dessin (crayons de couleur, aquarelle, gouache, pinceaux, feutres noirs avec pointe fine et épaisse ...).	<u>L'étude graphique retranscrit est fidèle à la demande initiale :</u> La demande du client est correctement analysée. Qualité et pertinence de la recherche documentaire (iconographique et technique).
A2.2 – Proposition de différentes solutions au client <ul style="list-style-type: none"> - Proposition de différents assemblages, compositions, dimensions de la scénographie florale et des différents végétaux, accessoires, structures, couleurs envisagés tout en respectant les souhaits du client. 	C2.2 – Proposer différents assemblages, compositions, dimensions de la scénographie florale et des différents végétaux, accessoires, structures, couleurs envisagés tout en respectant les souhaits du client. C2.3 – Illustrer les propositions au moyen de croquis colorés afin de mettre en évidence l'agencement floral en volume et en style dans la pièce de destination.	Etude graphique : Le candidat conçoit et représente sous forme graphique un projet de réalisation fleuristique traduisant la demande d'un client. Il a à sa disposition tout le matériel nécessaire à l'exécution du dessin (crayons de couleur, aquarelle, gouache, pinceaux, feutres noirs avec pointe fine et épaisse ...).	<u>L'étude graphique contient tous les éléments attendus :</u> Diversité qualité et pertinence des propositions d'assemblages floraux faites et tenant compte des souhaits du donneur d'ordre. Qualité de l'illustration graphique de l'assemblage floral dans le respect des proportions et

BTM Fleuriste NUMERO DOSSIER 23921 - RNCP
CMA FRANCE
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Illustration des propositions au moyen de croquis colorés mettant en évidence l'agencement floral en volume et en style dans la pièce de destination. 		<p>épaisse ...).</p>	<p>permettant une visualisation du projet dans son environnement.</p> <p>Les végétaux s'associent aux motifs, formes et textures du sujet attendu.</p>
<p>A2.3 – Estimation pour chaque solution envisagée de la matière d'œuvre nécessaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation quantitative et qualitative de la matière d'œuvre nécessaire à la fabrication (choix des végétaux, fleurs, accessoires, matériels d'emballage, grillage ...) - Prise en compte des usages, des effets recherchés et du lieu 	<p>C2.4 – Définir et évaluer, pour chaque solution envisagée quantitativement et qualitativement la matière d'œuvre nécessaire à la fabrication en fonction de leurs usages, des effets recherchés et du lieu afin d'avoir les éléments pour estimer le coût de la prestation.</p>	<p>Cas pratique : Réalisation d'un devis : lors de réalisation en centre et/ou en entreprise le candidat est amené à réaliser des devis fictifs et/ou réels sur des commandes de prestations florales.</p>	<p><u>Les éléments suivants sont pris en compte dans la réalisation du devis :</u></p> <p>La matière d'œuvre proposée est cohérente au regard de la réalisation et correctement évaluée pour chaque solution envisagée.</p> <p>Le coût de la prestation proposée est conforme aux besoins en matière première, au coût de la main d'œuvre et aux marges de l'entreprise.</p>
<p>A2.4 - Réalisation d'un devis pour chaque proposition de prestation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un devis quantitatif et estimatif pour chaque proposition de prestation envisagée - Explication pour obtenir l'accord du client sur la proposition 	<p>C2.5 – Réaliser pour chaque proposition de prestation envisagée un devis quantitatif et estimatif contenant les principaux éléments afin d'obtenir l'accord du client et matérialiser l'engagement des parties.</p>	<p>Cas pratique : Réalisation d'un devis : lors de réalisation en centre et/ou en entreprise le candidat est amené à réaliser des devis fictifs et/ou réels sur des commandes de prestations florales.</p>	<p><u>Le devis décrit clairement les prestations proposées :</u></p> <p>Exactitude du devis élaboré et respect du cadre normatif du document.</p> <p>Le devis est détaillé.</p> <p>Le devis est rédigé avec rigueur (réalité du devis / transparence).</p> <p>Le coût de revient du projet est</p>

			<p>défini.</p> <p>La proposition financière est expliquée et négociée si nécessaire.</p> <p>Les règles de présentation d'un devis sont respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nom de l'entreprise, adresse complète, n° de SIRET, coordonnées téléphoniques, - nom du client, adresse complète, lieu de la prestation, - date du devis, - N° du devis, - descriptif de la prestation, - conditions commerciales (paiement, réductions éventuelles...), - taux de TVA, - durée de validité du devis, - emplacement pour l'acceptation du demandeur (<i>signature</i>).
--	--	--	---

Pour obtenir la certification BTM Fleuriste (niveau 4) le candidat doit acquérir l'ensemble des 5 blocs de compétences et les modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc de compétence (**Etude technologique, Pratique professionnelle, Langue vivante professionnelle, Etude Graphique, Résolution de problèmes, Etude de prix, Mises en situation professionnelles** en centre de formation/entreprise).

Le candidat doit également valider les évaluations transverses suivantes :

BTM Fleuriste NUMERO DOSSIER 23921 - RNCP
CMA FRANCE
 Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF –
 01/03//2022

- **Mémoire** Le candidat est évalué lors de la partie écrite sur la clarté de l'objectif poursuivi, la pertinence de la méthode choisie, sa capacité à synthétiser clairement une information, la pertinence de l'analyse réalisée, la lisibilité et qualité de la présentation. Lors de la soutenance orale il est évalué sur la clarté de sa présentation (exposé), sa capacité à répondre aux questions du jury concernant le sujet de son mémoire.
- **Etude de cas** : Le candidat est évalué à l'écrit sur la stratégie de développement, la gestion, l'animation d'équipe et la commercialisation.
- **Tableau d'appréciation des compétences (TAC 1 et 2)** : noté par le maître d'apprentissage en concertation avec le formateur, il évalue la maîtrise des compétences professionnelles visées par la certification en milieu professionnel.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°3 : Préparer et organiser la production des réalisations florales seul ou en équipe			
<p>A3.1 – Préparation et sélection des moyens nécessaires à la réalisation de produits de fleuristerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la fabrication de produits de fleuristerie dans le temps et dans l'espace - Mise en œuvre des modes opératoires des différentes étapes en vue d'optimiser la fabrication (Ex : se servir des restes de matière d'œuvre pour réaliser d'autres assemblages, compositions, structures, contenants ...) - Planification, ordonnancement des tâches et répartition au sein des équipes en fonction des compétences et des matériels - Proposition (éventuelle) d'une sous-traitance de certaines phases de fabrication : collaboration avec d'autres corps de métiers ou 	<p>C3.1 – Préparer les moyens nécessaires à la réalisation de produits de fleuristerie en organisant la fabrication de produits de fleuristeries, en mettant en œuvre des modes opératoires, en planifiant les tâches des équipes, en proposant si besoin la sous-traitance de certaines phases de fabrication afin de respecter les temps et de pouvoir se réorganiser en cas d'impondérables.</p>	<p>Etude prix : à partir d'une commande pour un fleurissement, une prestation fleuristique soumise au candidat, ce dernier doit estimer les coûts de fabrication. Le candidat propose et décrit les fleurissements qui seront proposés. Il explique le coût de revient, le prix de vente HT et la marge sur le coût de revient. Il présente et explique le devis qu'il propose.</p> <p>Mise en situation professionnelle en équipe : les candidats à la certification vont superviser à tour de rôle leurs pairs lors de tâches où ils vont lister les besoins, planifier les tâches, gérer d'éventuels conflits et échanger avec leurs</p>	<p>Lors de l'étude prix :</p> <p>Les étapes de réalisation de produits fleuristiques sont maîtrisées et organisées dans le temps et l'espace.</p> <p>Pertinence des modes opératoires établis dans une optique d'optimisation de la fabrication.</p> <p>Les besoins humains, matériels sont identifiés et optimisés au regard des prestations florales courantes et exceptionnelles à réaliser.</p> <p>Les collaborations proposées avec des sous-traitants sont pertinentes et cadrées au regard des réalisations envisagées.</p> <p>Les impondérables sont correctement gérés.</p>

BTM Fleuriste NUMERO DOSSIER 23921 - RNCP
CMA FRANCE
 Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>spécialistes (concepteur de support : sculpteur, designer, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation immédiate en cas d'impondérables 		<p>pairs tout au long des travaux en commun lors de la formation.</p>	<p><u>Lors de la mise en situation professionnelle en équipe :</u></p> <p>Le cahier des charges de production est respecté.</p> <p>Une liste des besoins de chacun est établie.</p>
<p>A3.2 – Chiffrage des coûts de production dans une perspective d'optimisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calcul des temps dédiés aux produits, prestations de leur préparation à leur planification en passant par la gestion des impondérables - Réalisation des approvisionnements nécessaires au regard de l'activité de la fleuristerie - Evaluation des temps d'utilisation des matériels - Evaluation des temps hommes nécessaires à la réalisation d'un produit, d'une prestation - Définition des critères de qualité et évaluation de leur impact sur les coûts 	<p>C3.2 – Chiffrer les coûts de production en calculant les temps des différentes tâches, les approvisionnement nécessaires au regard de l'activité, les temps d'utilisation des matériels et des hommes, en définissant les critères de qualité, en rationalisant l'organisation du travail dans une perspective d'optimisation.</p>	<p>Etude prix : à partir d'une commande pour un fleurissement, une prestation fleuristique soumise au candidat, ce dernier doit estimer les coûts de fabrication. Le candidat propose et décrit les fleurissements qui seront proposés. Il explique le coût de revient, le prix de vente HT et la marge sur le coût de revient. Il présente et explique le devis qu'il propose.</p>	<p><u>Lors de l'étude prix :</u></p> <p>Les coûts de production sont correctement chiffrés et intègrent l'ensemble des opérations, des éléments entrant dans la réalisation des produits de fleuristerie.</p> <p>Les coûts de production sont optimisés.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Rationalisation de l'organisation du travail pour limiter les coûts 			
<p>A3.3 – Organisation des achats de végétaux et de produits consommables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition au chef d'entreprise de recherche de fournisseurs ou le référencement de nouveaux produits (fleurs exotiques, passementerie...) - Planification et organisation des achats de matière d'œuvre, fournitures, outillages, à long terme et moyen terme - Identification et réalisation des documents commerciaux 	<p>C3.3 – Organiser les achats de végétaux et produits consommables en proposant au chef d'entreprise des fournisseurs ou nouveaux produits, en planifiant l'organisation des achats de matière d'œuvre, fournitures, outillages, à long terme et moyen terme, en réalisant des documents commerciaux afin d'améliorer la qualité des produits et/ou la marge de l'entreprise.</p>	<p>Etude prix : à partir d'une commande pour un fleurissement, une prestation fleuristique soumise au candidat, ce dernier doit estimer les coûts de fabrication.</p>	<p><u>Lors de l'étude prix :</u></p> <p>Qualité des propositions faites quant à l'intégration de nouveaux fournisseurs, nouveaux produits.</p> <p>Les achats sont organisés et planifiés.</p> <p>Les documents commerciaux sont correctement complétés.</p> <p>Choix des fournisseurs : circuits courts (France ou pays européens proches, privilégie Label France).</p>
<p>A3.4 – Organisation et gestion des stocks des végétaux, accessoires et matières d'œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévision du stock nécessaire à l'activité de l'atelier - Contrôle la quantité et la qualité de la marchandise - Définition du lieu de stockage et de conservation des végétaux, fleurs coupées, végétaux racines végétaux secs et artificiels, 	<p>C3.4 – Organiser la gestion des stocks des végétaux, accessoires et matières d'œuvres en prévoyant le stock nécessaire, en contrôlant la quantité et la qualité de la marchandise, en suivant les stocks, afin de trouver le lieu de stockage idéal pour la conservation des végétaux et assurer leur usage immédiat ou différé.</p>	<p>Etude technologique : validera les compétences du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en botanique appliquée aux soins et à l'entretien des végétaux - en techniques et méthode (la règle d'or, la signification des végétaux, histoire de l'art ...) - en hygiène et sécurité et normes environnementales propres à l'activité de fleuriste 	<p><u>Lors de l'étude technologique :</u></p> <p>Les stocks nécessaires à l'activité sont anticipés, organisés et gérés.</p> <p>Les végétaux sont correctement triés et répartis en fonction de leurs spécificités, de leur degré de maturité et/ou de leur utilisation.</p> <p>Les végétaux racinés, sont arrosés, humidifiés, vaporisé ... bassinés à bon escient et exposés en situation optimale.</p> <p>La mise à l'eau respecte les</p>

BTM Fleuriste NUMERO DOSSIER 23921 - RNCP
CMA FRANCE
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>accessoires en fonction de leur usage : immédiat, différée (enceinte réfrigérée, en ambiance...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des stocks (sur papier et/ou informatiquement) en variant les méthodes selon leur nature. 			<p>spécificités du végétal : contenant, température, préparation, soins appropriés.</p>
<p>A3.5 – Préparation et entretien des produits selon leur utilisation immédiate ou différée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veille aux conditions de développement des végétaux (acclimatation : sous-abri, hors sol, ... ; entretien : hydratation, rempotage, phytosanitaire, ... ; multiplication : semis, bouturage, greffe, ... ; nanification) - Mise en œuvre des procédés de conservation et de séchage des végétaux (coloration : par trempage, par absorption ; séchage : air libre, en étuve ; conservation : à la glycérine, à la paraffine) - Prévention, diagnostic, soins en cas de maladies et/ou parasites sur les plantes 	<p>C3.5 – Préparer et entretenir les produits en fonction de leur utilisation immédiate ou différée en veillant aux conditions de développement des végétaux, en mettant en œuvre les procédés de conservation et de séchage des végétaux, en veillant à la non-prolifération de maladies et parasites sur les plantes afin de préserver le stock d'organismes phytopathogènes et développer sa durée de vie.</p>	<p>Mise en situation professionnelle réelle, simulée ou reconstituée : lors d'une situation de travail en formation et/ou en entreprise, le candidat à la certification entretient les végétaux en utilisant les produits de nettoyage, le matériel d'entretien, les produits nutritionnels et de conservation.</p> <p>Etude technologique : validera les compétences du candidat : - en botanique appliquée aux</p>	<p><u>La situation de travail réelle, simulée ou reconstituée respecte les processus d'entretien des végétaux :</u></p> <p>La mise à l'eau respecte les spécificités du végétal : contenant, température, préparation, soins appropriés.</p> <p>Les végétaux sont correctement entretenus et hydratés selon leurs besoins.</p> <p>Le lieu de stockage et les contenants sont propres et désinfectés.</p> <p>Les processus de conservation et de séchage des végétaux sont maîtrisés.</p> <p>Les maladies, parasites sont anticipés et les soins.</p> <p><u>Lors de l'étude technologique le candidat maîtrise :</u></p> <p>Les végétaux et leurs</p>

		soins et à l'entretien des végétaux - en techniques et méthode (la règle d'or, la signification des végétaux, histoire de l'art ...) - en hygiène et sécurité et normes environnementales propres à l'activité de fleuriste	particularités sont correctement retranscrites (nom commun, genre, espèce, famille). Les particularités des différents engrais sont correctement retranscrites. Les familles botaniques des plantes sont connues. Les saisons correspondantes aux assortiments de végétaux sont connues. Les caractéristiques morphologiques des végétaux ou de l'appareil reproducteur des plantes sont maîtrisées. Les maladies sur les végétaux, leurs symptômes et leurs causes sont correctement expliqués. Les moyens de prévention ou de lutte contre la maladie sont correctement définis.
A3.6 – Organisation du travail et animation des équipes de production. - Planification et répartition des tâches au sein de l'atelier/la boutique dans le respect des objectifs visés - Définition du planning de travail hebdomadaire ou mensuel des	C3.6 – Organiser le travail et l'animation des équipes de production en planifiant et répartissant les tâches, en définissant un planning de travail, en encadrant quotidiennement l'équipe de salariés et d'apprentis, en mobilisant ces derniers sur des objectifs de production et en contrôlant les résultats, afin d'identifier les motivations et freins des collaborateurs.	Mise en situation professionnelle en équipe : les candidats à la certification vont superviser à tour de rôle leurs pairs lors de tâches où ils vont lister les besoins, planifier les tâches, gérer d'éventuels conflits et échanger avec leurs pairs tout au long des travaux en commun lors de la formation.	<u>L'organisation du travail d'équipe lors de la mise en situation professionnelle est de qualité</u> : Les plannings et tâches sont rationalisés. La nature et la durée des compétences à mobiliser sont correctes au regard des

BTM Fleuriste NUMERO DOSSIER 23921 - RNCP
 CMA FRANCE
 Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>personnels de l'atelier/ la boutique en fonction de la charge de travail, de leurs compétences et en respect du droit du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrement d'une équipe de salariés et d'apprentis - Mobilisation des hommes sur des objectifs de production et contrôle des résultats - Identification des motivations et freins des collaborateurs dans l'exercice de leur activité professionnelle et y apporter des réponses adaptées 			<p>réalisations.</p> <p>Les objectifs fixés sont expliqués et cohérents.</p> <p>Les obligations d'hygiène et de sécurité sont respectées par l'équipe.</p> <p>Les motivations et freins des collaborateurs dans l'exercice de leur activité sont pris en compte et les solutions apportées pour y remédier sont pertinentes et cohérentes.</p> <p>Le travail en équipe se fait en bonne collaboration.</p>
--	--	--	--

Pour obtenir la certification BTM Fleuriste (niveau 4) le candidat doit acquérir l'ensemble des 5 blocs de compétences et les modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc de compétence (**Etude technologique, Pratique professionnelle, Langue vivante professionnelle, Etude Graphique, Résolution de problèmes, Etude de prix, Mises en situation professionnelles** en centre de formation/entreprise).

Le candidat doit également valider les évaluations transverses suivantes :

- **Mémoire** Le candidat est évalué lors de la partie écrite sur la clarté de l'objectif poursuivi, la pertinence de la méthode choisie, sa capacité à synthétiser clairement une information, la pertinence de l'analyse réalisée, la lisibilité et qualité de la présentation. Lors de la soutenance orale il est évalué sur la clarté de sa présentation (exposé), sa capacité à répondre aux questions du jury concernant le sujet de son mémoire.
- **Etude de cas** : Le candidat est évalué à l'écrit sur la stratégie de développement, la gestion, l'animation d'équipe et la commercialisation.
- **Tableau d'appréciation des compétences (TAC 1 et 2)** : noté par le maître d'apprentissage en concertation avec le formateur, il évalue la maîtrise des compétences professionnelles visées par la certification en milieu professionnel.

BLOC DE COMPETENCES N°4 : Confectionner tous types de produits et prestations de fleuristerie

<p>A4.1 – Création de compositions florales associant tout type de matière d’œuvre (fleurs végétaux, feuilles, herbes, fruits, bois flotté, éléments secs ...) / Création de tous les types de support (ex : décor en bois)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélection et/ou création de la base de la composition et la garnir (mousse aérosol, mousse verte, ...) en privilégiant l’utilisation de végétaux de saison dans un souci écologique et de pérennité de la réalisation - Harmonisation de la création dans sa structure (étager, hiérarchiser les insertions, ...), ses couleurs (dégradés et/ou en contrastés) - Prise en compte de la taille des fleurs et des végétaux, de leur composition et de de leurs structures (tiges charnues, fibreuses, creuses, à sève épaisse et laiteuse, ...), des effets souhaités, de leurs besoins d’hydratations, leurs physionomies, identités, ... - Mise en place d’actions permettant la conservation de la composition (utilisation d’agents de 	<p>C4.1 - Réaliser et créer des compositions florales associant tout type de matière d’œuvre, en sélectionnant la base de la composition à garnir, en harmonisant la création dans la structure, en l’adaptant à la taille des fleurs afin de s’adapter à tout type de situation.</p>	<p>Pratique professionnelle : A partir d’un thème et/ou de photos, le candidat conçoit et réalise cinq prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un bouquet à la main - un bijou ou accessoire floral (sac à main, ceinture ...) - un mur ou cloison florale - un montage (ex : carillon floral ...) - une composition créative 	<p><u>Lors de la pratique professionnelle :</u></p> <p>Qualité et pertinence des bases choisies pour la composition dans un souci écologique et de pérennité.</p> <p>La création dans sa structure et ses couleurs et harmonieuse.</p> <p>Pertinence des tailles effectuées dans le respect du végétal, de la structure et de l’effet souhaité.</p> <p>Maîtrise des techniques de conservation des compositions florales créées.</p>
--	--	--	---

BTM Fleuriste NUMERO DOSSIER 23921 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d’activités, de compétences et d’évaluation

conservation bactéricides et nutritifs chimiques ou naturels, ...)			
<p>A4.2 – Valorisation des réalisations par l’emballage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des techniques d’emballages en vue de sublimer la réalisation (papier, pellicules, produits divers ...) - Adaptation de l’emballage aux contraintes climatiques, de transport, esthétique, de protection, ... - Respect de l’image de l’entreprise par l’emballage - Utilisation d’emballages biodégradables (papier biodégradable, papier Craft, encres propres, emballages que l’on peut mettre au compost ...) 	<p>C4.2 – Mettre en œuvre des techniques d’emballage sublimant la réalisation tout en adaptant l’emballage aux contraintes climatiques, de transport, d’esthétisme, et en utilisant des emballages biodégradables afin de valoriser l’image de l’entreprise.</p>	<p>Pratique professionnelle : A partir d’un thème et/ou de photos, le candidat conçoit et réalise cinq prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un bouquet à la main - un bijou ou accessoire floral (sac à main, ceinture ...) - un mur ou cloison florale - un montage (ex : carillon floral ...) - une composition créative 	<p>Qualité et esthétisme de l’emballage dans un souci de sublimation de la réalisation.</p> <p>Attitude éco-responsable lors des travaux (pas de gaspillage).</p> <p>Les règles de tri des déchets sont respectées.</p>
<p>A4.3 – Réalisation d’une prestation fleuristique événementielle (mariage, salon, salons événementiels, hôtels de luxe, inauguration ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création, innovation, réaliser, sous la responsabilité du chef d’entreprise, des réalisations fleuristiques adaptées à la 	<p>C4.3 – Réaliser une prestation fleuristique événementielle en créant autour d’un thème, d’un lieu ou une déclinaison d’éléments, en associant des fleurs, végétaux, accessoires, en travaillant en plan vertical et horizontal afin de respecter le volume de la salle et être en conformité avec la demande du commanditaire.</p>	<p>Pratique professionnelle : A partir d’un thème et/ou de photos, le candidat conçoit et réalise cinq prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un bouquet à la main - un bijou ou accessoire floral (sac à main, ceinture ...) - un mur ou cloison florale 	<p>Qualité de création, d’innovation de réalisation de prestations fleuristiques événementielles adaptées à la demande du donneur d’ordre.</p> <p>Respect du thème, du lieu.</p> <p>La prestation fleuristique réalisée</p>

<p>circonstance et à la demande du commanditaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création autour d'un thème, d'un lieu, et déclinaison des éléments - Association de fleurs, végétaux, accessoires afin de sublimer un lieu ou un élément le composant - Travail dans l'espace en plan vertical et horizontal par la création d'une gamme de réalisations fleuristiques spécifiques au volume de la salle et en conformité avec le thème et la demande du commanditaire 		<ul style="list-style-type: none"> - un montage (ex : carillon floral ...) - une composition créative 	<p>est au service de la sublimation du lieu ou d'un élément le composant.</p> <p>Maîtrise du travail dans l'espace.</p>
---	--	---	---

Pour obtenir la certification BTM Fleuriste (niveau 4) le candidat doit acquérir l'ensemble des 5 blocs de compétences et les modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc de compétence (**Etude technologique, Pratique professionnelle, Langue vivante professionnelle, Etude Graphique, Résolution de problèmes, Etude de prix, Mises en situation professionnelles** en centre de formation/entreprise).

Le candidat doit également valider les évaluations transverses suivantes :

- **Mémoire** Le candidat est évalué lors de la partie écrite sur la clarté de l'objectif poursuivi, la pertinence de la méthode choisie, sa capacité à synthétiser clairement une information, la pertinence de l'analyse réalisée, la lisibilité et qualité de la présentation. Lors de la soutenance orale il est évalué sur la clarté de sa présentation (exposé), sa capacité à répondre aux questions du jury concernant le sujet de son mémoire.
- **Etude de cas** : Le candidat est évalué à l'écrit sur la stratégie de développement, la gestion, l'animation d'équipe et la commercialisation.
- **Tableau d'appréciation des compétences (TAC 1 et 2)** : noté par le maître d'apprentissage en concertation avec le formateur, il évalue la maîtrise des compétences professionnelles visées par la certification en milieu professionnel.

BTM Fleuriste NUMERO DOSSIER 23921 - RNCP
CMA FRANCE
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF –
01/03//2022

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N°5 : Organiser et contrôler la qualité et le suivi des prestations florales livrées (grand décor)			
A5.1 – Réalisation de l'installation et du suivi d'une prestation florale <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le mode de livraison en rapport avec la création : transport dans des conditions climatiques assurant la conservation des produits et pour les réalisations des pièces de grandes tailles, morcellement de l'œuvre pour le transport. - Installation, suspension, accroche la réalisation florale dans le respect des règles de sécurité pour les travaux en hauteur - Mise en place d'une intervention d'urgence si besoin 	C5.1 – Assurer la mise en œuvre de l'installation et du suivi de la prestation florale en mettant en œuvre le mode de livraison par rapport à la création, en installant la création florale dans le respect des règles de sécurité, en intervenant, en restaurant ou réparant la création si besoin afin de respecter le suivi de ses travaux.	Résolution de problèmes : A l'oral, à partir d'une situation dans laquelle survient un problème de production, le candidat devra analyser la difficulté rencontrée, proposer une résolution pour l'immédiat et des propositions pour le moyen et long terme.	<u>Lors de la résolution d'un problème fictif :</u> Le mode de livraison proposé est adapté à la création. Tous les éléments nécessaires à la livraison sont pris en compte. Les règles de sécurité lors de l'installation des réalisations fleuristiques, sont connues et respectées. Les interventions d'urgence sont anticipées et assurées durant la prestation florale et ce dans un souci de discrétion. La vérification de l'étanchéité de la pièce est effectuée.
A5.2 – Evaluation des risques et mise en place de moyens de prévention pour	C5.2 – Evaluer les risques en identifiant les risques particuliers du magasin ou du chantier extérieur, en	Résolution de problèmes : A l'oral, à partir d'une situation	<u>Lors de la résolution d'un problème fictif :</u>

BTM Fleuriste NUMERO DOSSIER 23921 - RNCP
CMA FRANCE
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>la sécurité des personnes et de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des risques particuliers de la boutique ou du chantier extérieur - Application et rappel auprès de l'équipe des règles de sécurité (dangerosité des matériels) et environnementales (recyclage des déchets verts, ...) 	<p>appliquant et rappelant aux équipes les règles afin mettre en place une prévention au niveau de la sécurité des personnes et de l'environnement.</p>	<p>dans laquelle survient un problème de production, le candidat devra analyser la difficulté rencontrée, proposer une résolution pour l'immédiat et des propositions pour le moyen et long terme.</p>	<p>Les risques sont connus et les moyens de prévention, mis en œuvre pour la sécurité des personnes et de l'environnement sont assurés et appliqués.</p> <p>Le candidat fait preuve d'ingéniosité, de pertinence dans les solutions qu'il propose.</p> <p>La démarche est rigoureuse.</p> <p>Le diagnostic et la solution proposée sont pertinents.</p> <p>Le candidat fait preuve d'une importante capacité d'expression dans son exposé de la situation.</p>
<p>A5.3 – Appui au contrôle de la qualité des réalisations et prestations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place au sein de l'atelier/la boutique une procédure de contrôle de la production - Application des mesures correctives - Vérification de la qualité des produits finis avant leur mise en magasin ou livraison à l'extérieur 	<p>C5.3 – Participer à la mise en œuvre du contrôle qualité des réalisations et prestations en participant à la mise en place d'une procédure de contrôle de la production, en appliquant des mesures correctives et en vérifiant la qualité des produits finis afin qu'ils soient en parfaite conformité avant leur mise en magasin ou livraison à l'extérieur.</p>	<p>Résolution de problèmes : A l'oral, à partir d'une situation dans laquelle survient un problème de production, le candidat devra analyser la difficulté rencontrée, proposer une résolution pour l'immédiat et des propositions pour le moyen et long terme.</p> <p>Mise en situation professionnelle en équipe : les candidats à la certification vont superviser à tour de rôle leurs pairs lors de tâches où ils devront vérifier la qualité des produits finis, s'assurer des</p>	<p><u>Lors de la résolution d'un problème fictif le candidat :</u></p> <p>Le candidat démontrer qu'il est capable de comprendre et gérer les interactions entre les différents domaines de compétence et la production.</p> <p><u>Lors de la mise en situation professionnelle tout au long de la formation et/ou en entreprise le candidat adopte une posture de responsable d'équipe :</u></p> <p>Qualité de la procédure de contrôle mise en œuvre.</p> <p>Pertinence des mesures correctives apportées.</p>

BTM Fleuriste NUMERO DOSSIER 23921 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

		mesures de sécurité, vérifier l'état des machines, signaler tout dysfonctionnement à leur formateur ...	La qualité des produits est contrôlée à tous les stades de la production.
<p>A5.4 – Contrôle de la maintenance technique du matériel et des locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins d'entretien de son matériel et les signaler au chef d'entreprise - Réagir et prévenir en cas d'incident matériel - Veille au bon fonctionnement des organes de sécurité des machines - Respect du temps de séchage de certaines matières (ex : peinture, colle, ciment ...) 	<p>C5.4 – Contrôler la maintenance technique du matériel et des locaux en identifiant les besoins d'entretien de son matériel, en réagissant en cas d'incident matériel, en veillant au bon fonctionnement des organes de sécurité des machines afin d'avoir des locaux et un matériel en conformité.</p>	<p>Mise en situation professionnelle en équipe : les candidats à la certification vont superviser à tour de rôle leurs pairs lors de tâches où ils devront vérifier la qualité des produits finis, s'assurer des mesures de sécurité, vérifier l'état des machines, signaler tout dysfonctionnement à leur formateur ...</p>	<p><u>Lors de la mise en situation professionnelle tout au long de la formation et/ou en entreprise le candidat adopte une posture de responsable d'équipe :</u></p> <p>La procédure de maintenance technique du matériel et des locaux est prévue, organisée et respectée.</p> <p>Veille à l'entretien de son matériel (Planche à coffrage, Siporex, Veton cellulaire, Grillage, Plaque extrudé, Plexiglass, Colles ...).</p> <p>Prise en compte des matières mettant du temps à sécher (ex : peinture, colle, ciment ...).</p>

Pour obtenir la certification BTM Fleuriste (niveau 4) le candidat doit acquérir l'ensemble des 5 blocs de compétences et les modalités d'évaluation inhérentes à chaque bloc de compétence (**Etude technologique, Pratique professionnelle, Langue vivante professionnelle, Etude Graphique, Résolution de problèmes, Etude de prix, Mises en situation professionnelles** en centre de formation/entreprise).

Le candidat doit également valider les évaluations transverses suivantes :

- **Mémoire** Le candidat est évalué lors de la partie écrite sur la clarté de l'objectif poursuivi, la pertinence de la méthode choisie, sa capacité à synthétiser clairement une information, la pertinence de l'analyse réalisée, la lisibilité et qualité de la présentation. Lors de la soutenance orale il est évalué sur la clarté de sa présentation (exposé), sa capacité à répondre aux questions du jury concernant le sujet de son mémoire.

**BTM Fleuriste NUMERO DOSSIER 23921 - RNCP
CMA FRANCE
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation**

VF –
01/03//2022

- **Etude de cas** : Le candidat est évalué à l'écrit sur la stratégie de développement, la gestion, l'animation d'équipe et la commercialisation.
- **Tableau d'appréciation des compétences (TAC 1 et 2)** : noté par le maître d'apprentissage en concertation avec le formateur, il évalue la maîtrise des compétences professionnelles visées par la certification en milieu professionnel.